

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES



Commune de RAMBAUD

PLAN LOCAL D'URBANISME

4-2 : Carte des aléas naturels (risques)

*Arrêté, par délibération du Conseil Municipal du :
27/06/2019*

*Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du :
27/01/2020*

*Le Maire
Patrick PERNIN*

4. ANNEXES

Janvier 2020

PLU approuvé



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO

1 impasse du muséum

05000 GAP

☎ : 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62

atelierchado@orange.fr

Carte des Aléas réalisée par la DDT 05

La commune est couverte par une cartographie informative des phénomènes torrentiels et mouvements de terrain (CIPTM). Cette cartographie localise les phénomènes de crues torrentielles, ravinements, glissements de terrain, chutes de pierres et blocs. Cette cartographie a été établie par la Préfecture des Hautes-Alpes et portée à connaissance de la commune.

Pour plus d'information, prendre contact avec la Mairie ou avec la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes, Service Aménagement Soutenable.

**Une copie de la carte des aléas sera jointe ici dans la version
disponible au public en mairie.**